

Le Brésil inflige une amende aux défenseurs des faux médicaments anti-Covid-19



La Havane, 27 mai, (RHC)- La justice fédérale de l'État brésilien du Rio Grande do Sul a frappé d'une amende de 10 millions de dollars un groupe de défenseurs du soi-disant traitement précoce anti-Covid-19 pour dommages collectifs moraux et sanitaires.

Les accusés ont diffusé du matériel publicitaire contenant des informations erronées sur l'utilisation de médicaments pour traiter la maladie, tels que l'ivermectine ou l'hydroxychloroquine, qui faisaient partie d'un kit anti-Covid.

Or, des études scientifiques ont prouvé l'inefficacité de ces remèdes contre la maladie.

La publicité s'intitulait "Manifeste pour la vie" et était signée par un groupe appelé "Médecins du Traitement précoce Brésil".

Le ministère public fédéral a souligné que la recommandation des médicaments dans le rapport publicitaire n'indiquait pas les effets indésirables possibles, en plus d'encourager l'automédication.

À ce jour, le Brésil compte plus de 37 millions de personnes infectées et 700 000 personnes sont décédées des suites du Covid-19.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/323862-le-bresil-inflige-une-amende-aux-defenseurs-des-faux-medicaments-anti-covid-19>



Radio Habana Cuba